

Escautpont

Magazine d'Informations Municipales

Le Mag



*La Municipalité
d'Escautpont
vous souhaite une belle
et heureuse année*

2021



Madame le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent leurs Meilleurs Voeux pour 2021

Chers Escautpontoises, Chers Escautpontois,

Enfin ! Nous voici en 2021, nouvelle année que j'espère porteuse d'espoir et de renouveau après une année 2020, difficile, éprouvante, et qu'on aimerait oublier. Pourtant, «2020 restera dans l'histoire» avec l'inconcevable pandémie de la COVID-19 qui a figé le monde, causé bien des malheurs et bouleversé nos vies.

Naturellement, le virus est toujours présent. 2021 sera l'année où nous devons parvenir à vivre avec le virus plutôt que de refuser de vivre tout court, comme cela a pu être le cas ces derniers mois, avec les conséquences économiques, sociales et humaines que l'on sait.



Vivre avec le virus n'est pas vivre avec l'insouciance. C'est au contraire, nous protéger les uns les autres, tout en permettant un retour progressif, aux différentes sociabilités qui donnent sens à notre existence : les rencontres, les restaurants, les activités sportives et culturelles à travers notre tissu associatif particulièrement dynamique, ou encore les manifestations festives dans notre chère commune d'Escautpont.

Manifestations festives que, les Elus se sont attachés à maintenir, tout en les adaptant aux contextes et circonstances particulières liées à la COVID, afin de conserver et enrichir ce lien privilégié, crée avec vous.

Cette année 2020 aura été également marquée par des événements locaux importants. Je vous invite à les découvrir, ou les redécouvrir, à travers la rétrospective vidéo.

2020 fut aussi l'aboutissement, entre autre, de chantiers tels que :

- La poursuite de la reconstruction partielle du Groupe Scolaire Brunehaut (1),
- L'installation d'une salle d'évolution et d'une aire de sports au sein de l'école élémentaire du Centre (2),
- La rénovation des peintures extérieures des écoles maternelles et élémentaires du Centre (3),
- La création d'une aire de jeux dans notre Parc Municipal Louis Delhaye, qui sera ouverte dès que les circonstances sanitaires le permettront (4),
- La création du city, situé derrière la Salle Jean Ferrat (5),
- La livraison des 6 lots libres de constructeur du Clos des Pensées. Une communication spécifique sera effectuée à terme (6),
- Les travaux de mise aux normes et d'amélioration des conditions d'accueil du Stade de Football Municipal Léo Lagrange (7),
- L'étude administrative et technique de la création de l'agence postale de proximité au sein de l'Hôtel de Ville, ouverte depuis le 28 janvier 2021.
- Le lancement de nouvelles études concernant :
 - l'aménagement de la rue Adolphe Wagret
 - la circulation des rues Emile Tabary, Henri Ghesquière et de la Gare
 - la rue Henri Durre et la Place Roger Salengro pour une étude environnementale et d'aménagement
 - et enfin l'aménagement du parvis du Groupe Scolaire Brunehaut et la création d'un parking de 20 places situé derrière le foyer des jeunes.



Je vous assure que chaque Escautpontoise et chaque Escautpontois peut compter sur la Municipalité qui demeure accessible pour se rencontrer, échanger et essayer de répondre, dans la mesure du possible, aux attentes et interrogations.

Je remercie vivement mes anciens membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, qui ont œuvré collégalement et inlassablement à la poursuite de l'action communale, dès le début de la crise sanitaire en mars 2020.

Toutes et tous auront permis qu'une transition efficace puisse se faire avec les nouvelles équipes auxquelles je souhaite pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions malgré cette situation contraignante.

Si la Collectivité a pu fonctionner dans de telles circonstances, jusqu'alors inédites, voire qui relève de la fiction, c'est grâce à l'ensemble des services municipaux qui ont toujours répondu présents pour permettre la continuité du Service Public. Je leur adresse mes plus vifs remerciements. Ils ont œuvré au quotidien en collaboration avec vos Elus et Administrateurs bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, pour vous accompagner et vous soutenir avec ferveur et sans faiblir.



Soyez aussi remerciés du fond du cœur VOUS, héros de la santé : pompiers, médecins, pharmaciens, infirmiers, ambulanciers, soignants, aidants et tant d'autres ... VOUS, Héros de la santé parmi lesquels de nombreux Escautpontoises et de nombreux Escautpontois, furent sur le front, et ce dès le premier jour. VOUS, héros, qui êtes une nouvelle fois, sur le pied de guerre pour la campagne de vaccination en cours et la poursuite de ce combat contre la COVID.

J'associe à ces remerciements l'ensemble des acteurs (forces de l'ordre, force armée, corps enseignants, caissiers, facteurs, commerçants, boulangers, éboueurs, voisins, bénévoles et anonymes) qui en s'exposant, ont empêché la rupture sociale et éducative. Ils ont permis de maintenir notre confort de vie. Confort de vie dont nous n'avions pas mesuré l'importance avant que la pandémie se répande mondialement, tel un gigantesque tsunami.



Bernanos, écrivain français, disait que « l'espérance est un risque à courir ». Alors espérons et courons ensemble vers l'espoir de jours meilleurs.

Plus que jamais, cet ébranlement, je dirais même plus, ce choc planétaire, nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien. Œuvrons donc ensemble, au développement de notre Commune et au bien-être de tous.

Comme en mars 2020, nous sommes cette année, aux côtés de ceux qui en ont besoin. Je vous assure du soutien sans faille de votre Municipalité. Elle vous demeure accessible pour vous rencontrer, échanger et essayer de répondre, dans la mesure du possible, aux attentes et interrogations. Bien naturellement dans le strict respect des gestes barrières et mesures sanitaires qui continuent de s'imposer plus que jamais.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter en mon nom personnel, ainsi qu'au nom du Conseil Municipal, des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale et du Personnel Communal, avant tout une santé préservée, et autant que faire se peut, une année pleine de joie, de bonheur et de paix. Que chacune et chacun puisse accomplir ses rêves dans un monde solidaire, définitivement meilleur.

Votre Maire,
Joëlle LEGRAND
et le Conseil Municipal.

Retrouvez sur le site internet de la Ville (www.escautpont.fr)



Rétrospective 2020



Voeux de Madame le Maire



**JOËLLE
LEGRAND**
MAIRE D'ESCAUPTONT



LES ADJOINTS AU MAIRE



DANIEL HERLAUD
PREMIER ADJOINT
Chargé des Finances, Gestion
des Ressources Humaines -
Intercommunalité -
Sécurité publique



CHRISTINE PLUMECOCQ
DEUXIEME ADJOINTE
Chargée de la Culture, des
Fêtes et de l'attractivité
de la Commune



JEAN-LUC FRERE
TROISIEME ADJOINT
Chargé de l'Urbanisme, du
Développement Urbain, du
Développement économique
et de la relation avec les
commerces



EVELYNE LEGRAND
QUATRIEME ADJOINTE
Chargée du Cadre de vie, de la
citoyenneté, du logement et de la
salubrité



PATRICK LATOUCHE
CINQUIEME ADJOINT
Chargé de l'entretien du
patrimoine communal,
voiries, travaux neufs,
relation avec le monde
agricole



CATHERINE ROLY
SIXIEME ADJOINTE
Chargée de l'Enseignement et
de la Vie Scolaire



NATHALIE DELHAYE
SEPTIEME ADJOINTE
Chargée de la Solidarité,
petite enfance, jeunesse,
famille, santé, handicap,
séniors, démocratie
participative



MICHEL RENARD
HUITIEME ADJOINT
Chargé de la Vie Associative,
des Sports, des Services
à la population et de la
Communication

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



CORINNE
RIBEAUCOUP

CONSEILLERE
MUNICIPALE DELEGUÉE
Chargée de
l'Enseignement



BENAMAR
TOUATI



DIDIER
MARMIGNON



MONIQUE
PASSET



CEDRIC
LATOUCHE



PATRICIA
DURIEUX



BENJAMIN
LECLERCQ



ANNIE
NOTELET



RAPHAEL
KRUSZYNSKI



SANDRINE
PONCHANT



ANTHONY
HERNANDEZ



CORINNE
WISNIEWSKI



ROMUALD
CHANTREL



SYLVIANE
DEBOSZ



JEAN-LUC
BULENS



TIFFANIE
SURIA



JEAN-CLAUDE
LIETARD



VIRGINIE
BERNUS

Les Commissions Municipales Permanentes



PRINCIPE ET FONCTIONNEMENT

L'Article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la possibilité de créer des Commissions Municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil Municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions.

Le Maire peut, à son initiative ou à la demande d'une majorité des membres de chacune des commissions, constituer un ou des groupes de travail composés d'Elus pour traiter des questions concernant la Ville et ses citoyens.

Ci-dessous la présentation des différentes Commissions Municipales.

COMMISSION FINANCES, GESTION RESSOURCES HUMAINES, INTERCOMMUNALITÉ, SÉCURITÉ PUBLIQUE

Référent : Monsieur Daniel HERLAUD
Adjoint au Maire, élu depuis 2014.

Membres de la Commission : Daniel HERLAUD, Raphaël KRUSZYNSKI, Cédric LATOUCHE, Benamar TOUATI, Jean-Luc FRERE, Benjamin LECLERCQ et Patrick LATOUCHE

Son rôle :

La Commission de Finances :

- Définir les orientations budgétaires,
- Elaborer le budget communal,
- Programmer les investissements liés aux projets et suivre leurs réalisations...

La Commission de l'Administration Générale mène une réflexion sur:

- L'organisation des Services Municipaux,
- Le développement de politique de recrutement,
- Les conditions de travail et la politique sociale...

Il convient de noter que le domaine des finances est transversal car il touche l'ensemble des thématiques communales et des compétences des élus.



COMMISSION CULTURE, FÊTES ET ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE



Référente : Madame Christine PLUMECOQ

Adjointe au Maire, élue depuis 2008. Présidente de l'Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes - Présidente du Karaté Club d'Escautpont

Membres de la Commission : Christine PLUMECOQ, Corinne RIBEAUCOUP, Raphaël KRUSZYNSKI, Jean-Luc FRERE, Jean-Luc BULENS, Evelyne LEGRAND et Sylviane DEBOSZ

Son rôle :

- Programmer et organiser les animations communales,
- Organiser les manifestations officielles,
- Planifier des actions ou des projets à caractère culturel et festif.

COMMISSION URBANISME, DEVELOPPEMENT URBAIN, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RELATION AVEC LES COMMERCES

Référent : Monsieur Jean-Luc FRERE
Adjoint au Maire, élu depuis 2014.

Membres de la Commission : Jean-Luc FRERE, Benamar TOUATI, Daniel HERLAUD, Patrick LATOUCHE, Benjamin LECLERCQ, Cédric LATOUCHE et Jean-Luc BULENS

Son rôle :

- Développer la zone d'activités économique des Bruilles,
- Suivre les dossiers de constructions impactant le territoire au niveau de l'urbanisme,
- Elaborer les documents d'urbanisme sur le territoire communal en lien avec le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal),
- Informer, accompagner et conseiller les administrés en matière d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux ...),
- Etudier des projets de développement et d'aménagements urbains,
- Gérer le domaine public routier et le patrimoine communal.



COMMISSION CADRE DE VIE, CITOYENNETÉ, LOGEMENT ET SALUBRITÉ

Référente : Madame Evelyne LEGRAND
Adjointe au Maire, élue depuis plus de 12 ans.

Membres de la Commission : Evelyne LEGRAND, Nathalie DELHAYE, Anthony HERNANDEZ, Michel RENARD, Virginie BERNUS, Jean-Claude LIETARD et Christine PLUMECOCQ

Son rôle :

- Préserver et valoriser les espaces naturels,
- Développer une urbanisation raisonnée,
- Poursuivre notre engagement en matière d'économie d'énergie,
- Sensibiliser toutes les générations à la protection de l'environnement,
- Développer les circulations douces,
- Valoriser les espaces verts et le fleurissement dans les quartiers afin de conserver notre deuxième fleur,
- Améliorer le traitement des déchets,
- Adopter une démarche éco responsable dans nos structures,
- Développer le concept des jardins partagés,
- Veiller à la propreté de la Ville,
- Participer à la gestion du parc locatif, en collaboration avec les bailleurs,
- Lutter contre les logements insalubres.



COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAL, VOIRIES, TRAVAUX NEUFS, RELATION AVEC LE MONDE AGRICOLE

Référent : Monsieur Patrick LATOUCHE
Adjoint au Maire, élu depuis 2001.

Membres de la Commission : Patrick LATOUCHE, Anthony HERNANDEZ, Didier MARMIGNON, Benjamin LECLERCQ, Cédric LATOUCHE, Jean-Luc FRERE et Romuald CHANTREL

Son rôle :

- Veiller à l'entretien et à la rénovation des bâtiments communaux,
- Etudier d'éventuels projets de construction,
- Traiter les questions relatives à l'entretien et à la rénovation des réseaux :
 - voirie,
 - assainissement,
 - l'éclairage public,
 - télécom...



COMMISSION ENSEIGNEMENT ET VIE SCOLAIRE



Référente : Madame Catherine ROLY
Adjointe au Maire, élue depuis 2014.

Membres de la Commission : Catherine ROLY, Michel RENARD, Corinne RIBEAUCOUP, Virginie BERNUS, Sandrine PONCHANT, Annie NOTELET et Sylviane DEBOSZ

Son rôle :

- Poursuivre les actions entamées (accueil périscolaire, restauration scolaire, embellissement des établissements scolaires...),
- Contribuer à faire progresser le partenariat entre les différents acteurs de la Communauté Educative (Enseignants, Parents et Commune),
- Ouvrir l'esprit aux enfants au monde culturel et associatif afin qu'ils puissent s'épanouir et devenir des adultes accomplis,
- Améliorer les conditions de travail dans nos écoles grâce au projet lié au numérique.

COMMISSION SOLIDARITÉ, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE, SANTÉ, HANDICAP, SÉNIORS ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Référente : Madame Nathalie DELHAYE
Adjointe au Maire, élue depuis 2014.

Membres de la Commission : Benamar TOUATI, Patricia DURIEUX, Monique PASSET, Annie NOTELET, Corinne WIESNIEWSKI, Sandrine PONCHANT, Catherine ROLY

Son rôle :

- Assurer à tous les individus l'égalité des chances, l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société,
- Favoriser la démocratie participative.



La Commission travaille en collaboration avec les Services du Centre Communal d'Action Sociale, de la Halte Garderie, de la Médiathèque Ludothèque Communautaire ainsi qu'avec le Centre Socioculturel AGATE.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORTS, SERVICE A LA POPULATION ET COMMUNICATION



Monsieur Michel RENARD
Adjoint au Maire. Elu depuis 2014.

Membres de la Commission : Michel RENARD, Nathalie DELHAYE, Catherine ROLY, Raphaël KRUSZYNSKI, Tiffanie SURIA, Didier MARMIGNON, Romuald CHANTREL

Son rôle :

- Favoriser et accompagner le développement de nos associations,
- Mettre en place un soutien logistique, matériel, humain et financier,
- Encourager et pérenniser les actions mises en place par les associations,
- Assurer les missions d'information auprès des administrés,
- Promouvoir la Collectivité, ses événements, ses projets,
- Relayer l'information municipale via le magazine municipal, le site internet et les réseaux sociaux,
- Entretenir la relation avec les services, les partenaires et les médias,
- Développer, moderniser et dynamiser le site internet de la Commune par le biais d'une refonte totale,
- Elaborer un nouveau magazine municipal,
- Réfléchir à la mise en place de nouveaux vecteurs de communication en accentuant l'utilisation des réseaux sociaux.

LES ADMINISTRATEURS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS est un Etablissement Public Communal. Il dispose donc d'une personnalité juridique qui le distingue de la municipalité.

Le Conseil d'administration du CCAS est composé en nombre égal de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres de la société civile, nommés par Madame le Maire, Présidente de droit.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés à caractère social.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics, de la Petite Enfance aux Personnes Agées.



**JOELLE
LEGRAND**
Présidente

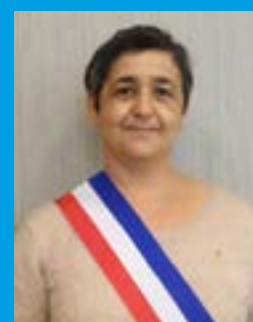
LES MEMBRES ÉLU(E)S



**NATHALIE
DELHAYE**



**JEAN-LUC
FRERE**



**CATHERINE
ROLY**



**LEO
DEFOSSEZ**
Vice-Président



**PATRICIA
DURIEUX**



**BENAMAR
TOUATI**



**MONIQUE
PASSET**

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



**CHRISTIANE
LOTTE**



**CHANTAL
LECHELLE**



**GINETTE
VAN DER HOVEN**



**PIERRE
LEGRAND**



**JEAN-MICHEL
MAILLOT**



LA POSTE AGENCE COMMUNALE D'ESCAUTPONT A OUVERT SES PORTES DANS LES LOCAUX DE L'HOTEL DE VILLE DEPUIS LE JEUDI 28 JANVIER 2021



Samira AMENGAR, chargée de la gestion de la Poste Agence Communale

Samira AMENGAR vous accueille sur rendez-vous aux horaires suivants :
- Les mardis, mercredis, jeudis, de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30
- Les vendredis et samedis de 8H45 à 11H45

Téléphone : 03 27 27 67 08

Fermeture annoncée à certaines périodes de vacances.

Mais avant cela, petit retour en arrière !

Depuis quelques années, les heures d'ouverture de notre bureau de Poste diminuent régulièrement et sa faible fréquentation est devenue très insuffisante pour justifier le maintien de son activité.

La Poste menaçant tout simplement de le fermer à court terme, vos Elus et moi-même, très attentifs à la pérennisation de ce service indispensable à nos administrés, ne peuvent envisager cette issue sans solution alternative !

D'ailleurs, dès 2016, le Conseil Municipal exprimait son désaccord par le vote d'une motion s'opposant aux fermetures successives des bureaux de Poste à l'échelle nationale, et plus particulièrement concernant celui d'Escautpont, service indispensable pour notre Commune.

Néanmoins, en parallèle, la Poste adapte en permanence son réseau en privilégiant la multiplicité des points contacts (par exemple, Condé-sur-Escaut, Anzin, Sebourg pour citer les plus proches), et en proposant une offre de services ainsi qu'une relation de qualité adaptée aux besoins de ses clients.

C'est ainsi que notre Commune, représentée par son Conseil Municipal particulièrement soucieux de maintenir ce service public de qualité et de proximité, a fait au cours de sa réunion du 25 octobre 2018, le choix de créer la Poste Agence Communale, sur proposition de La Poste.

Choix confirmé de continuité de service public repris en mars 2020 dans la profession de foi du groupe « Horizon 2020 ».

Comme je vous l'ai annoncé dans mon discours des vœux, La Poste, vos élus et moi-même ont en conséquence défini ensemble durant l'année 2020, les modalités d'organisation de la Poste Agence Communale au sein de la Mairie, par le biais d'une convention engageant notre Commune et l'Administration Départementale de la Poste.

Un bureau de la Mairie devient ainsi, depuis ce jeudi 28 janvier, l'un de ces points de contact du réseau de la Poste, rattaché au Bureau Centre de Condé-sur-Escaut qui, lui, offre toute la gamme des services de la Poste.



Vous pouvez y effectuer vos opérations postales courantes.

Vous trouverez notamment ci-dessous les principales prestations proposées par notre Poste Agence Communale :

- Vente de timbres, d'enveloppes et d'emballages,
- Dépôt de colis, d'envois recommandés,
- Retrait des lettres et colis en instance,
- Services de proximité (réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité, et Prêt à Poster de réexpédition),
- Services financiers : retrait ou versement d'espèces dans la limite de 500 € pour 7 jours.
- Ilôt numérique avec connexion internet et imprimante-scanner pour les démarches administratives dématérialisées.



L'ilôt numérique pour vos démarches administratives.

La levée du courrier est maintenue dans un premier temps dans la boîte aux lettres sise rue Jean Jaurès, du lundi au jeudi à 14H30 et les vendredis et samedis à 11H30. Elle s'effectuera dans un second temps rue Henri Durre, à proximité immédiate du Parc Municipal Louis Delhaye.



Samira AMENGAR a ainsi été très récemment recrutée, elle est chargée de la gestion de la Poste Agence Communale. Elle effectuera les opérations de vente définies par la Poste, avec l'appui des agents de la Poste du bureau de Condé Sur Escaut.

Elle est soumise aux dispositions du Code Pénal en matière de secret professionnel et de secret des correspondances.

Pour votre information, la Commune a pu mettre en place ce nouveau service grâce aux crédits versés par la Poste. Ceux-ci ont permis le financement des travaux non seulement d'installation de la Poste

Agence Communale, mais aussi du réaménagement de la mairie (3 bureaux d'accueil confidentiels ont été créés au sein des Services Administratifs Généraux).

Les agents de nos Services Techniques Municipaux et ceux de la Poste (et des sociétés missionnées par celle-ci) les ont respectivement réalisés ces derniers jours. Je les remercie une nouvelle fois pour le travail remarquablement accompli dans les délais très serrés exigés.

Une signalétique permettant d'identifier notre Poste Agence Communale, a été apposée à l'entrée du Parc Municipal Louis Delhaye et sur la façade de notre Hôtel de Ville.

Enfin, souhaitons longue vie à notre Poste Agence Communale, véritable vecteur de lien social auquel, comme vous le savez très bien, notre chère Commune, vous administré(e)s, vos élus et moi-même sommes particulièrement attachés !!!

Au plaisir de vous y rencontrer et d'échanger à son sujet !
A bientôt,



Les travaux de réaménagement des bureaux de l'Hôtel de Ville

Votre Maire,
Joëlle LEGRAND

Le Premier Adjoint en charge de
l'Administration Générale et des
Finances,

Daniel HERLAUD

L'Adjoint au Maire en charge de
l'Urbanisme et de ce dossier,

Jean-Luc FRERE



Madame le Maire et Samira AMENGAR ont accueilli ce 28 janvier, dès l'ouverture, Monsieur Jérôme GAVART, le premier client de la Poste Agence Communale. Enchanté de ce nouveau service, Il reviendra pour y effectuer une des nombreuses autres opérations proposées.

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Trouvez les 7 différences qui se sont insérées au sein des photographies de l'Hôtel de Ville.



Retrouvez les réponses sur le site internet de la Ville (www.escautpont.fr).

**RETROUVEZ LA VERSION NUMÉRIQUE DU MAGAZINE MUNICIPAL
SUR WWW.ESCAUTPONT.FR**

ÉDITÉ PAR :
MAIRIE D'ESCAUTPONT
RUE HENRI DURRE
59278 ESCAUTPONT

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Joëlle LEGRAND
Maire d'Escautpont

COORDINATEURS :
• Michel RENARD - Adjoint au Maire chargé de la Communication
• La Commission Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Service Communication de la Ville d'Escautpont
PHOTOS :
Service Communication de la Ville d'Escautpont

IMPRESSION :
MAIRIE D'ESCAUTPONT

Diffusion : 1 900 exemplaires

Si vous ne recevez pas le magazine d'informations municipales «Escautpont le Mag» dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à contacter les services d'accueil de l'Hôtel de Ville au 03 27 28 51 70.

Ne pas jeter sur la voie publique.

**Votre Ville,
au plus proche de vous.**



www.escautpont.fr



Groupe Facebook «VilleEscautpont»



Système d'informations par SMS
(inscription sur le site internet de la ville : www.escautpont.fr)



03 27 28 51 70



contact-info@mairie-escautpont.fr